



NON À LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE JEAN JAURÈS

EN QUELQUES SEMAINES

Une présence assurée tous les lundis devant La Poste.

La Poste reconnaît qu'elle envisage de fermer le bureau de Poste.

Plus de 400 signatures sur notre pétition

Le maire FN s'énerve et justifie la fermeture du bureau de Poste

C'est un problème pour les Mantevillois

Pour le maire FN « ce n'est pas un problème »

**Non à la fermeture du bureau de poste Jean Jaurès.
Signez la pétition**

Je me prononce **CONTRE LA FERMETURE DU BUREAU DE POSTE** de la rue Jean Jaurès à Mantes-la-Ville. J'exige le maintien et la rénovation **SÉRIEUSE** du bureau de poste, l'embauche et la formation des agents nécessaires à son bon fonctionnement évitant ainsi les fermetures intempestives.

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	E-MAIL



PCF Mantes la Jolie, Boite postale 71524. 78205 Mantes-la-Jolie.
E-mail: pcfmlj@orange.fr
[HTTP://PCFMANTESLAJOLIE.OVER-BLOG.COM](http://PCFMANTESLAJOLIE.OVER-BLOG.COM)

LE MAIRE FN SE DÉVOILE

Pour le maire FN de Mantes-la-Ville « la fermeture de La poste n'est pas un problème ». Le problème justement, c'est que c'en est un pour les Mantevillois! Et, ce faisant, le maire FN jette le masque: oui, il soutient le processus de privatisation de La Poste.

IL A MENTI ! ... ET IL MENT !

Mantes-la-Ville et autour

Fermeture de la poste : pas un problème pour le maire



Le maire dimanche soir pendant les opérations de dépouillement.

Une pétition continue de circuler pour obtenir le maintien de la poste de l'avenue Jean-Jaurès (le *Courrier* du 29 mars). Elle obtient un grand succès. Le

maire désapprouve l'initiative, qui a notamment l'inconvénient d'être partie du conseiller municipal PCF de Mantes-la-Jolie Marc Jammet. Sous-entendu :

de quoi se mêle-t-il celui-là, c'est Mantes-la-Ville ici. Cyril Nauth s'en est expliqué lors du dernier conseil municipal. L'opposition lui demandait

quelles mesures il avait prises pour la défense du service public. Réponse : le remplacement de ce bureau par un Point Relais logé au sein du magasin Carrefour Contact représentera « un gain » pour les habitants, en raison de la plus large amplitude d'ouverture de la supérette. « La plupart des opérations seront assurées par le Carrefour Contact », a-t-il argumenté. Ce point est contesté par les pétitionnaires qui font valoir notamment que les opérations bancaires ne seront pas assurées.

« Révolution numérique »

Cyril Nauth a aussi expliqué que tous les services publics ont fait l'objet de réorganisations, que c'est donc dans l'ordre des choses. « Il y a aussi une révolution numérique » qui a diminué le volume du courrier distribué, a-t-il conclu.

La direction de la Poste annonce que le Point Relais ouvrira début juin.

Quant au bureau de poste central de la rue du Parc, il n'est « à ce jour pas prévu de démantèlement ».

C.C.

Il a menti par omission.

Cela fait plusieurs mois qu'en tant que maire, il a été informé du projet de fermeture du bureau de poste.

Et cela d'autant plus que la Ville est propriétaire des locaux (*qu'elle laisse se dégrader*).

Comment se fait-il qu'il ait fallu attendre que les communistes rendent publique la fermeture envisagée pour que **La Poste puis le maire FN finissent par avouer leur mauvais coup en préparation?**

Pourquoi ne pas avoir informé les Mantevillois?

Pour mettre ces derniers devant le fait accompli? Pour **privilégier une éventuelle opération immobilière** en lieux et places de La Poste et du Club de l'Amitié?

IL MENT!

Quand il reprend un à un les arguments du gouvernement actuel et de la direction de La Poste.

NON, l'ouverture d'un point-relais au Carrefour Contact ne sera pas un gain.

===> Ni pour les salariés de ce commerce qui devront effectuer des tâches supplémentaires.

===> Ni pour les usagers qui ne pourront plus ouvrir de compte à la Banque postale, ni retirer de l'argent, ni bénéficier d'une boîte postale, ni faire établir de procurations financières ou postales, ni faire prendre en compte des réclamations ...

Qu'en sera-t-il également de la confidentialité des opérations postales (*lettre AR notamment*) à laquelle La Poste est tenue mais pas les commerces privés?

Il ment encore quand **il feint d'oublier que, cette année et au plan national, une subvention de 174 millions d'euros a été accordée à La Poste** pour qu'elle maintienne des bureaux de proximité.

En participant ainsi à une véritable « omerta » contre les conséquences locales d'une directive européenne (*la privatisation et la mise en concurrence des activités postales*), en défendant ensuite ce projet avec « la rage d'un maquignon », c'est l'hommage du vice à la vertu que le maire FN rend aux communistes de Mantes-la-Jolie.

NE LUI EN DÉPLAISE, NOUS APPELONS LES MANTEVILLOIS À NE PAS SE LAISSER DUPER ET À SIGNER MASSIVEMENT LA PÉTITION QUE NOUS LEUR PROPOSONS.